

Recherches sociographiques



Femmes immigrées et reproduction sociale

Aleyda Lamotte

Volume 32, Number 3, 1991

Femmes et reproduction

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056638ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056638ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lamotte, A. (1991). Femmes immigrées et reproduction sociale. *Recherches sociographiques*, 32(3), 367–384. <https://doi.org/10.7202/056638ar>

Article abstract

The author sheds light on a few aspects of social reproduction in the context of the integration of immigrant mothers within Quebec society. In the first part, she presents an analysis of the sociodemographic characteristics of immigrant women living in Quebec during the 1980's. The second part of the presentation provides an assessment of the research on this issue, particularly an analysis of the insertion factors and adaptation mechanisms upon which socialization is based in the adoptive community. The article brings out the complexity of the social reproduction-insertion dynamic and the need to establish links between the objectives of socialization and the theory of social mobility.

FEMMES IMMIGRÉES ET REPRODUCTION SOCIALE*

Aleyda LAMOTTE

L'auteure met en lumière quelques aspects de la reproduction sociale dans le contexte de l'intégration des mères immigrées à la société québécoise. Elle présente en première partie une analyse des caractéristiques sociodémographiques des femmes immigrées vivant au Québec pendant les années 1980. La seconde partie de l'exposé propose un bilan de la recherche sur cette question, notamment une analyse des facteurs d'insertion et les mécanismes d'adaptation par lesquels se fait la socialisation dans le milieu d'accueil. L'article fait ressortir la complexité de la dynamique insertion-reproduction sociale et la nécessité d'établir des liens entre les objectifs de la socialisation et la mobilité sociale.

Les femmes ont depuis toujours constitué une partie importante des mouvements migratoires internationaux vers le Canada et le Québec. Les données historiques disponibles démontrent que leur présence n'a jamais été négligeable, qu'elles forment le plus souvent 50 % de la population immigrante et que dans certains groupes (anglais, américains, antillais) leur nombre excède les effectifs masculins (LAMOTTE, 1985). Pourtant, ce n'est que depuis une quinzaine d'années que la question de l'immigration féminine suscite un véritable intérêt aussi bien dans les milieux gouvernementaux et universitaires que chez les médias et la population en général.

Ce manque de visibilité historique des femmes immigrées tient, entre autres, au fait qu'elles ont été majoritairement admises dans le cadre de l'immigration familiale, volet du mouvement migratoire international lui-même très peu visible, tant à l'échelle canadienne que provinciale. Il est en effet peu connu que les 2/3 des immigrants admis annuellement au Canada et au Québec sont des conjointes, des

* Les opinions exprimées dans cet article sont celles de l'auteure et ne reflètent pas nécessairement celles du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration.

enfants et des proches parents d'un requérant sélectionné ou d'un résident permanent. Cette proportion s'élève à trois sur quatre si l'on tient compte des requérants de la catégorie des «parents aidés» qui sont, par définition, sélectionnés à la fois en fonction des critères familiaux et de leur profil socio-économique (Emploi et Immigration, 1987; LAMOTTE, 1988).

En réalité, ce que l'on connaît aujourd'hui des familles immigrées au moment de l'admission est surtout la «catégorie de la famille» qui, bien que constituant une composante prépondérante, ne regroupe que 40% des immigrants du mouvement familial. Autrement dit, on a historiquement eu tendance à laisser dans l'ombre l'autre composante: celle des membres (conjointes et enfants) qui accompagnent les requérants sélectionnés à l'arrivée (indépendants, réfugiés et parents aidés).

Cette vision limitative de la population féminine immigrante fut longtemps véhiculée par une recherche de type traditionnel intéressée essentiellement à l'ensemble de l'immigration et aux travailleurs sélectionnés (BOYD, 1986; MOROKVASIC, 1989). Cette approche globalisante centrait l'analyse sur les «immigrants et leur famille» en postulant que les hommes sont des immigrants et leur famille, des femmes et des enfants à charge. (BOYD, 1991, p. 3.)

Il faut remarquer que l'implantation de la famille immigrée et le rôle des mères dans la dynamique de l'enracinement en sol québécois sont également des domaines rarement étudiés. Même si la recherche scientifique dans le champ de l'immigration est en pleine expansion, la plupart des études ignorent la question de la reproduction ou la traitent de façon tangentielle, sporadique ou partielle.

L'objectif de cet article est de présenter quelques éléments de réflexion sur cette problématique. Tout particulièrement, il s'agira de mettre en lumière: le rôle central des femmes dans les dynamismes d'intégration des membres de la famille à la société; la complexité de la tâche maternelle en situation d'immigration; les mécanismes d'adaptation qui sont nécessaires pour accomplir cette fonction essentielle d'amener l'enfant à devenir un adulte épanoui dans la société québécoise d'aujourd'hui. Il s'agira également de cerner les incidences des antécédents culturels et de la situation économique actuelle sur les activités de reproduction sociale. En outre, un intérêt particulier sera accordé aux conditions d'accueil et à l'impact de ce procès sur les immigrantes elles-mêmes et sur la société québécoise.

À partir des données du recensement de 1981 et 1986, la première partie de cet article présente le portrait sociodémographique des femmes immigrées. Afin de cerner plus précisément leurs caractéristiques, une comparaison sera effectuée avec les Québécoises nées au pays.¹ Sur cette toile de fond et s'appuyant sur une importante

1. Pour les fins d'analyses, la population féminine immigrée concerne les femmes recensées au Canada en 1986 (ou en 1981) qui ont quitté leur pays natal pour venir s'installer de façon définitive au Québec. Les termes «natives» et «québécoises de souche» sont employés pour désigner les personnes résidant au Québec lors du recensement et nées sur le territoire canadien.

littérature scientifique produite par des chercheurs de diverses disciplines (sociologues, démographes, psychologues, économistes), la seconde partie s'attache à décrire divers aspects de la reproduction sociale chez les femmes immigrées au Québec. Il s'agit d'un corpus d'information riche, mais fort hétéroclite, qui reflète bien la complexité de cette réalité.

La démarche d'ensemble proposée ne prétend pas donner une image exhaustive de la réalité, elle suscitera peut-être même beaucoup de discussion. Toutefois, elle permettra de mettre en relief les principales données et analyses disponibles qui pourront servir d'outils de base pour approfondir les connaissances sur la participation des femmes immigrées à la reproduction sociale au Québec.

1. *Un portrait sociodémographique*

Selon le recensement de 1986, environ 263 600 Québécoises sont nées à l'étranger. Elles constituent 8 % de la population féminine totale. La grande majorité (2/3) est d'origine européenne et vit au pays depuis au moins 30 ans, l'autre tiers étant composé de femmes en provenance d'autres continents. Leur établissement au Québec commence vers 1960 et, depuis, leur nombre ne cesse d'augmenter.

Le pays de naissance

Compte tenu des transformations successives du flux migratoire selon les pays de naissance et les périodes d'établissement, sept groupes forment environ la moitié de la population féminine immigrée. Ce sont, par ordre d'importance, les Italiennes (15%), les Américaines (7%), les Britanniques (6%), les Haïtiennes (6%), les Françaises (6%), les Grecques (5%) et les Portugaises (4%). Aucun autre groupe n'atteint 4% et, parmi eux, les principaux se composent des Polonaises, des Vietnamiennes, des Allemandes et des Égyptiennes.

L'âge

Une immigrée sur deux est en âge² de procréer et comme il existe une correspondance entre l'âge et la durée de résidence, on trouve à la fois des groupes de femmes particulièrement jeunes parmi les populations récemment arrivées (Indochinoises et

2. Globalement la population native apparaît plus jeune que celle née à l'extérieur. Néanmoins, ces écarts sont surtout attribuables au fait que la population immigrée est constituée de personnes de la première génération (nées à l'étranger) alors que leur progéniture née au Québec est comptabilisée parmi les natives. Il en résulte une faible proportion de jeunes parmi les immigrés et un certain rajeunissement des natives. Le renouvellement de la population immigrée dépend donc fondamentalement des vagues successives d'immigrants jeunes. Toute interruption de cet apport entraîne le vieillissement de la population.

Latino-américaines) et des groupes composés d'un bon nombre de femmes ayant atteint un degré de vieillissement élevé et dont la majorité est arrivée au pays avant les années 1970 (Européennes et États-Uniennes).

La fécondité

Historiquement, les études démographiques réalisées à l'échelle canadienne indiquaient que les femmes nées au pays présentaient un taux de fécondité supérieur à celui des femmes nées à l'étranger. Cependant, au cours des années 1980, les chercheurs ont constaté que cette tendance s'est inversée. Au Québec, les études sur ce sujet datent du recensement de 1971. À cette époque, la fécondité apparaissait déjà légèrement supérieure chez les immigrées dont l'indice synthétique correspondait à 2,5 enfants alors qu'il était de 2,0 enfants chez les Québécoises de naissance. En 1986, cet indice était respectivement de 2 et 1,4 enfants.

On connaît moins les variations de la fécondité en fonction des origines culturelles, des périodes d'immigration et des caractéristiques socio-économiques (GAUTHIER, 1986). Selon l'O.C.D.E., les variables qui interviennent dans l'étude de la fécondité dans le contexte de l'immigration « sont à tel point imbriquées les unes dans les autres qu'il faudra des recherches et des enquêtes beaucoup plus poussées pour débrouiller l'écheveau » (O.C.D.E., 1990, p. 42).

La présence des enfants à la maison

La présence des enfants à la maison constitue un autre indicateur de la fécondité. En effet, les variations du nombre d'enfants à la maison et de leur répartition selon l'âge reflètent la fécondité des familles et sa progression au cours des différentes phases du cycle de vie. Jusqu'à la fin de la période de reproduction, c'est-à-dire au moment où les enfants commencent à quitter la maison, les modifications de la taille de la famille sont considérées comme liées directement à la fécondité (RICHMOND et KALBACH, 1981).

Environ la moitié des femmes immigrées et 44 % des natives ont des enfants à la maison et dans un cas comme dans l'autre, une mère sur cinq n'a pas de conjoint. C'est donc dire que l'immense majorité des mères québécoises (82 %) vit au sein d'une famille biparentale. Mais la progression du taux de monoparentalité se poursuit de 1981 à 1986 autant chez les immigrées (13 % à 17,2 %) que chez les natives (15,2 % à 18 %).

En 1981, une étude concluait que la majorité des femmes assumant seules l'éducation des enfants avaient connu le mariage et que la cause principale de cette situation était la séparation ou le divorce (LAMOTTE et MESSIER, 1986, p. 60). Cette tendance semble se maintenir si l'on en juge par l'accroissement du taux de séparations et des divorces survenus entre les deux recensements (2 %).

Le taux de monoparentalité diffère selon les pays de naissance. En 1981, on enregistrait des variations allant de 6 % chez les Européennes du Sud à 40 % chez les Antillaises. Entre ces deux pôles, on trouve les autres Européennes (19 %), les Latino-américaines et les États-Uniennes (27 %). Chez les Africaines et les Asiatiques, la proportion des mères sans conjoint se situe au-dessous de la moyenne québécoise et atteint respectivement 11 % et 13 %.

Ces données indiquent que la présence des familles monoparentales immigrées n'est pas seulement le résultat de la dislocation de la famille ou une conséquence du veuvage. Elle peut être aussi la conséquence d'une immigration importante de mères sans conjoint provenant de pays où il existe un système familial élargi et matrilocal, et où la maternité sans alliance est un mode de vie traditionnel (Haïti, Antilles anglaises).

Les mères immigrées sont plus susceptibles d'avoir trois enfants et plus à la maison (23 %) que les natives (18 %). Dans les deux cas, la majorité des mères sans conjoint ont un seul enfant sous leur responsabilité (56 % et 60 %) alors que les mères avec partenaire ont surtout tendance à en avoir deux (42 % et 43 %). C'est parmi les femmes avec un conjoint et parmi celles qui se sont établies au pays entre 1946 et 1976 et entre 1981 et 1986 qu'on retrouve les mères les plus prolifiques (trois enfants et plus à la maison). Elles sont majoritairement originaires d'Europe du Sud et des Antilles³.

En somme la population féminine immigrée est très hétérogène, autant du point de vue de ses origines que de son âge, de sa fécondité ou de son style de vie familial. On note cependant l'existence de deux grands groupes : le premier constitué principalement d'Européennes et d'États-Uniennes arrivées ici depuis plus de vingt ans, et le second formé essentiellement de jeunes originaires des pays du Tiers-Monde.

2. Reproduction sociale et insertion de la mère dans la nouvelle société

Les données qui précèdent ne peuvent expliquer à elles seules comment ces groupes de femmes provenant d'horizons de plus en plus diversifiés s'insèrent dans la société québécoise. Comment vivent-elles cette expérience d'amener leurs enfants à devenir des adultes, des Québécois «convenables» en harmonie avec le nouveau milieu physique et social ?

Il s'agit de savoir comment ce processus de reproduction sociale et d'insertion dans la nouvelle société se recoupe, convergent ou s'écartent, en commençant par définir sommairement quelques concepts de base.

3. Ces chiffres n'incluent pas les femmes vivant seules mais assumant la responsabilité financière des enfants laissés dans les pays d'origine (voir LABELLE *et al.*, 1987 : 225). Une fraction importante de ces femmes est venue au pays à titre d'employée de maison.

La reproduction

La reproduction des êtres humains est entendue ici comme un processus visant la perpétuation d'un groupe social et qui comporte des dimensions biologiques, psychologiques et sociales. La famille joue un rôle central en tant que siège des activités reproductrices (procréation, socialisation) assurées en grande partie par les femmes (mères, grands-mères, tantes, etc.)⁴. La reproduction sociale appelée aussi socialisation ou humanisation / ethnisation est l'une de ces activités. Son objectif est de transmettre à l'enfant « le contenu idéologique et le capital ethnique essentiels à sa survie et qui sont le fondement de son comportement social » (JUTEAU, 1983, p. 7). L'ensemble des codes et normes qui régissent ce processus sont appris de génération en génération. Ils peuvent aussi se transformer dans les interrelations avec le milieu physique et social.

La mère assume le rôle principal dans la transmission de la culture et l'exerce dans le cadre de l'entretien corporel, physique, affectif et intellectuel de l'enfant (DANDURAND, 1981; JUTEAU, 1983). Le père, les autres adultes et les pairs de l'enfant jouent également un rôle socialisant.

L'immigration

L'immigration est un événement majeur dans la vie des êtres humains qui implique parfois des changements profonds. L'insertion dans la nouvelle société exigera des ajustements quant à l'idéologie et aux mécanismes de transmission de la culture. Il s'avère donc important de saisir clairement les effets du processus d'insertion sur la vie des femmes et sur l'évolution des enfants.

Par ailleurs, compte tenu de leurs antécédents socio-économiques, des modalités de leur admission et de leurs motivations, les personnes immigrées s'insèrent dans les structures sociales de diverses façons. Elles peuvent ainsi constituer des communautés ou des enclaves basées sur une cohésion plus ou moins forte, ou se disperser dans l'ensemble de la population (PORTES et MANNING, 1985). Ces modes d'intégration résultent de stratégies développées par les immigrants en vue de se tailler une place dans la nouvelle société. Ces diverses stratégies dépendent, pour une large mesure, de la qualité de l'accueil et du type de relations (autonomes, égalitaires) qu'elles réussiront à entretenir avec les membres du groupe majoritaire. Ces modes d'intégration (communautaire ou dispersée) vont conditionner profondément la tâche maternelle de la reproduction sociale. Dans un cas comme dans l'autre, la mère sera confrontée à la double influence des cultures d'origine et d'adoption.

4. Selon Dandurand: «... fonction essentielle que doit assumer toute société humaine pour se renouveler, pour mettre au monde (procréation) et assister l'enfant jusqu'à l'âge adulte aux plans matériel (soins, entretien), culturel (socialisation ou "élevage") et affectif... » (1987: 361.)

L'étude de la socialisation suppose l'examen attentif du groupe social où évolue la mère, afin de saisir ses conditions de vie et l'environnement culturel qui l'entoure. Il faut par la suite analyser les tâches qu'elle accomplit pour amener l'enfant à la vie adulte. Les pratiques éducatives découlent du réseau des liens de parenté, de la division du travail selon les sexes, de la hiérarchie sociale et des rapports de solidarité. Elles dépendent aussi d'autres facteurs institutionnels qui renforcent la dépendance des femmes ou qui limitent leur autonomie. C'est notamment le cas des femmes « parrainées » dont l'entrée au pays est conditionnelle au support financier du conjoint⁵.

À l'intérieur d'un groupe ethnoculturel, la transmission de la culture se fait d'abord sur le plan formel, c'est-à-dire par les voies d'apprentissage directement dirigées vers l'acquisition des savoirs et habiletés. Elle se fait également d'une façon plus informelle et diffuse, répandue dans des modèles culturels fournis par l'environnement social et véhiculés par des systèmes symboliques (art, religion, romans, etc.).

Dans les sociétés occidentales d'immigration, le développement psychique et physique de l'enfant exige une assistance soutenue en soins corporels et affectifs. Il exige de plus la mise en place et l'entretien matériel de son environnement selon des consignes préétablies culturellement. C'est dans ce contexte quotidien et « routinier » que la mère transmettra à l'enfant les habitudes et valeurs qui constituent « l'empreinte » ethnique qu'elle-même a apprises dès sa tendre enfance. (JUTEAU, 1983, p. 51)

On voit bien comment ce modèle « traditionnel » des sociétés d'accueil pourra difficilement opérer au cours du processus d'installation et d'enracinement dans la nouvelle société. Ce processus sera d'autant plus différent que l'émigration se produira de façon imprévisible (guerres, catastrophes naturelles) ou éclatée (segmentation de la famille).

À l'arrivée la mère immigrée devra généralement contribuer au soutien de la famille, s'insérer rapidement dans le marché du travail, trouver un logement, une école ou une ressource pour la garde de son enfant, etc. Ces démarches se complexifient avec les barrières linguistiques, la sous-scolarisation, les différences culturelles, etc. Pour les femmes installées au pays depuis longtemps, plusieurs problèmes sont résolus. Mais un certain nombre d'entre elles vivent toujours dans des situations précaires en raison de filières d'emploi dans lesquelles elles se trouvent, de la segmentation de la famille (mères séparées des enfants) ou des « statuts » d'immigration particuliers (réfugiés en attente de statut, ou autres situations irrégulières).

5. Le statut de « conjointe à charge » ou « parrainée » a longtemps limité l'accès aux divers services destinés aux immigrants, notamment aux cours de français. De ce fait, le poids de la reproduction sociale de la main-d'œuvre immigrée a été largement porté par les femmes.

3. *Les mécanismes d'intégration de la mère et l'ajustement des pratiques éducatives*

Les pratiques éducatives des parents en situation de double influence culturelle ont attiré l'attention des chercheurs intéressés au développement de l'enfant. Selon eux, l'immigration engendre des modifications dans les attitudes des mères et des parents en général, au fur et à mesure qu'ils s'insèrent dans la nouvelle société. D'une vision linéaire de l'intégration des pratiques éducatives selon laquelle les immigrés se débarrasseraient de leurs coutumes « plus ou moins arriérées » pour adopter celles qui prédominent dans le pays d'accueil (monde occidental), certains chercheurs en sont venus à la conclusion que les mères adoptent des comportements très divers qui ne sont pas toujours inspirés par l'une ou l'autre des cultures. Cependant tout semble indiquer que c'est l'acquisition ou la préservation de leur autonomie qui va permettre une harmonisation des influences culturelles.

Par ailleurs, il est bien connu que les caractéristiques socio-économiques des immigrants interviennent de façon significative dans leur insertion à la nouvelle société. Toutefois l'accueil que leur réserve la société d'adoption et le contexte social qui règne à leur arrivée sont également des facteurs qui conditionnent leur insertion et qui ont des effets directs sur leur comportement envers les enfants.

La connaissance du français

La maîtrise de la langue du pays d'adoption est sans contredit un élément essentiel à l'insertion autonome. Elle permettra à la mère de se situer dans le nouvel environnement physique et social, et de faire les ajustements nécessaires pour amener l'enfant à y vivre harmonieusement. Si on considère le cas du Québec, les connaissances linguistiques des femmes immigrées se sont beaucoup améliorées depuis quelques années. Aujourd'hui 63 % d'entre elles parlent français ou les deux langues alors que 8 % ne sont pas en mesure de s'exprimer ni en français ni en anglais. Toutefois les femmes sont toujours surreprésentées (2/3) dans la population immigrée allophone et plus de la moitié (54 %) sont arrivées au pays depuis moins de 15 ans (LAMOTTE, 1990).

La scolarité

La plupart des études récentes (GREENGLASS, 1972; LAOSA, 1980; GUTIERREZ *et al.*, 1988) convergent sur le fait qu'un niveau élevé de scolarisation constitue un facteur positif pour maintenir l'autonomie et établir les adéquations essentielles entre ses propres méthodes et celles qui dominent dans le pays d'adoption. Il est important de noter ici la surreprésentation des femmes immigrées parmi les Québécoises hautement scolarisées : 20 % d'entre elles ont fait des études universitaires par rapport à 13 % des natives. On compte également une surreprésentation des femmes peu scolarisées (33 % contre 25 % pour des Québécoises) et des analphabètes (5 % contre

0,7% des Québécoises) pour qui la tâche de socialisation sera particulièrement pénible dans une société où l'écriture est l'une des bases importantes de la communication.

La visibilité

Il est important aussi de souligner l'effet positif que peut jouer la satisfaction de se considérer pleinement accepté dans la nouvelle société. Ce sentiment exerce une influence sur la qualité de vie et va procurer à la mère un équilibre essentiel pour protéger l'enfant contre les images négatives qui peuvent être véhiculées parfois au sein de la société d'accueil à l'égard de la visibilité phénotypique. Il est évident que l'action éducative et la lutte contre la discrimination sous toutes ses formes deviennent un support indispensable à l'adoption de ces mères et de leurs enfants (M.C.C.I., 1990).

La situation des mères racialement identifiables ou originaires d'aires culturelles socialement dévaluées n'est pas très bien connue. Des indicateurs sur la situation socio-économique des femmes noires, asiatiques ou provenant d'autres régions du Tiers-Monde laissent entrevoir que les pratiques d'exclusion fondées sur l'origine raciale ou ethnoculturelle ont pris une ampleur considérable dans certains secteurs de notre société.

La plupart des chercheurs qui ont étudié la question de la discrimination raciale ont fait remarquer que la cohésion de la famille et le sentiment d'identité ethnoculturelle peuvent jouer favorablement sur l'estime de soi et les pratiques éducatives de la mère. Le sentiment d'identité culturelle qu'elle transmettra aurait, selon les auteurs, des effets bénéfiques sur le développement affectif et intellectuel de l'enfant. (DE DEVOS, 1980; WILSON, 1985; SPENCER, 1990.)

La situation économique

La situation économique précaire et la pauvreté sont souvent invoquées comme des facteurs qui heurtent le cheminement des femmes immigrées et de leurs enfants vers une intégration harmonieuse à la nouvelle société. Toutefois, il existe une tendance à associer trop facilement les notions d'immigrée et de pauvreté et d'adopter une attitude « misérabiliste » à l'égard de ces femmes (MOROKVASIC, 1989).

En réalité, si la majorité des femmes participent au marché du travail par nécessité, elles ne sont pas toutes pour autant au même niveau socioéconomique. C'est ainsi que le taux de participation peut atteindre 70% parmi les groupes récemment arrivés en provenance du Tiers-Monde (Jamaïque et Philippines) alors qu'il est de 50% pour l'ensemble des immigrées. C'est aussi parmi elles et en particulier chez les mères dirigeant une famille monoparentale que l'on trouve le plus grand nombre de chômeuses (21% contre 15% dans l'ensemble). En outre, on distingue au moins trois groupes de travailleuses.

— Les plus qualifiées (professionnelles et cadres: 29%) sont arrivées surtout avant les années 1970, d'Europe du Nord, des États-Unis et du Tiers-Monde. Elles parlent généralement français ou anglais et tirent des revenus élevés.

— Les cols blancs (moyennement qualifiées: 31%) proviennent de plusieurs pays, parlent français ou anglais et travaillent principalement dans la vente, les services administratifs, etc.

— Les moins qualifiées (cols bleus: 40%) sont venues de régions rurales d'Europe du Sud (depuis les années 1950) et du Tiers-Monde (après les années 1970). Majoritairement allophones, peu scolarisées ou déqualifiées, elles se concentrent dans l'industrie de la confection et les services domestiques où les conditions sont difficiles et les salaires en dessous de la moyenne. Ce dernier groupe, auquel on peut ajouter les travailleuses au noir, est le plus démuné. C'est sur ce groupe que la plupart des recherches ont été effectuées.⁶

Comme on le sait, la question de la participation au marché du travail pose inévitablement le problème du double rôle qu'assument les Québécoises en tant que mères et gagne-pain. Les difficultés reliées à l'exercice de ce double rôle chez les mères immigrées peuvent constituer un handicap supplémentaire lorsqu'elles sont allophones, de milieu économiquement faible et qu'elles ne peuvent compter sur aucun soutien à l'extérieur du foyer. Inutile de rappeler les conditions de travail des ouvrières immigrées dans certains secteurs où elles sont concentrées (travail au rendement, exigüité des locaux, insalubrité) et leur épuisement après la double journée. Fortement implantée dans la vie des immigrées, cette situation varie très peu, même après une longue période de résidence (PAINCHAUD et POULIN, 1988). LABELLE *et al.* (1987, p. 237) évaluent à un tiers la proportion d'ouvrières immigrées qui ont réussi à partager leurs tâches ménagères avec leur conjoint depuis leur arrivée. LARSY et FRÉDÉRIK (1986, p. 157) attribuent ces changements à l'origine urbaine des couples. Les résultats de leurs recherches indiquent que la prédominance masculine dans les familles haïtiennes résidant à Montréal n'existe à peu près plus. Selon eux, les conjoints avaient déjà une perception égalitaire de la structure familiale à leur arrivée.

Le réseau familial

D'autres chercheurs ont fait état du rôle positif que tient la famille élargie dans le processus d'immigration (ASSIMOPOULOS, 1983; LABELLE *et al.*, 1987). Elle constitue un soutien et permet aux femmes d'articuler le travail domestique et professionnel. Sans le concours de la famille élargie (la grand-mère en particulier), le contexte de l'immigration entraîne des problèmes d'isolement pour les mères au foyer et des

6. Les Québécoises de souche se répartissent dans ces trois groupes de la façon suivante: professionnelles et cadres, 32%; cols blancs, 45%; cols bleus, 23%.

journées interminables pour celles qui travaillent à l'extérieur. Mais il ne faut pas minimiser le fait que la famille élargie et son enracinement dans la communauté ethnique maintiennent une structure patriarcale, traditionaliste. Dans certains groupes de Montréal, l'idéologie de l'autorité paternelle véhiculée est tellement enracinée dans la mentalité des femmes qu'elle sert de caution à la domination masculine (PAIN-CHAUD et POULIN, 1988; ROSA et ALPHAO, 1980; LABELLE *et al.*, 1987).

Mais, inévitablement, l'immigration entraîne une nucléarisation de la famille, et les réseaux immédiats d'entraide tendent à se relâcher pour se reconstituer à l'échelle internationale: enfants laissés au pays à la charge d'un parent, visites de membres de la famille (LABELLE *et al.*, 1987).

Compte tenu de leurs antécédents socio-économiques et des bouleversements survenus dans leurs familles au pays d'origine (conflits armés, problèmes politiques et économiques, exode rural vers les grands centres urbains), les immigrées récentes de milieux défavorisés, adopteront probablement une attitude différente à l'égard de la famille. Elles auront une plus grande réceptivité à une idéologie égalitaire des relations de couple. D'autre part, l'augmentation des divorces peut s'expliquer, entre autres, par une remise en question des rôles à l'intérieur du couple (pourvoyeur et gardienne de foyer) qui se produit à mesure que la femme s'intègre au monde du travail. Ce processus amène les femmes à porter un regard critique sur leur environnement et à ne plus tolérer certains comportements du conjoint: relations extra-conjugales, violence, refus de partager les tâches au foyer. Le salaire, si modeste soit-il, leur permet de vivre de façon autonome avec leurs enfants (LABELLE *et al.*, 1987, p. 238).

D'ailleurs, les conditions d'immigration de la famille élargie ont beaucoup changé depuis les années 1960. La structure des familles récemment immigrées n'est pas fondée sur les mêmes principes que ceux des familles qui les ont précédées. Bien que la majorité des femmes immigrées souhaitent la présence des membres de leur famille au Québec (LABELLE *et al.*, 1987), elles ne semblent pas nécessairement enclines à transplanter les structures familiales telles qu'elles fonctionnent dans le pays natal. En outre, le recours à la famille comme moyen de stabilisation est beaucoup moins accessible aujourd'hui qu'il ne l'était dans le passé. Laperrière, dans une recherche effectuée sur l'intégration des enfants d'immigrantes dans les écoles des milieux socio-économiques faibles, résume la situation de la façon suivante:

« Enfin, les familles immigrantes vivent des tensions sociales importantes, d'abord d'organisation interne même de la famille, sans soutien de la famille étendue pour assumer le poids des travaux ménagers et la surveillance des enfants. La solution à laquelle on a le plus souvent recours — faire venir une tante ou une grand-mère — n'est accessible que lorsqu'un certain seuil de pauvreté est dépassé, et pose souvent des problèmes, cette fois-ci en termes de conflits de valeurs, lorsqu'il s'agit de la venue des plus âgés ». (LAPERRIÈRE, 1983, p.17.)

Lorsqu'elle ne dispose pas d'un réseau de support familial, la garde des enfants demeure donc un problème majeur pour la mère immigrée en milieu défavorisé, qu'elle ait un conjoint ou qu'elle dirige une famille monoparentale.

Ce problème de la garde des enfants a été souvent interprété dans la société d'accueil comme une conséquence du « choix » des mères nées à l'étranger de faire garder leurs enfants à l'intérieur du réseau familial et ethnique. Blanc *et al.* se sont interrogées sur les raisons de cette sous-utilisation de services de garde. Elles ont constaté que le non-recours au système institutionnel dépend dans une certaine mesure des facteurs économiques qui limitent l'accès pour les familles de condition modeste, de l'insuffisance de l'offre de services et d'un manque général d'information. (BLANC *et al.*, 1989.)

Dans le même ordre d'idées, l'accès aux services sociaux et de santé paraît grandement réduit par les difficultés de communication entre les intervenants et certaines mères immigrées. Ces difficultés tiennent autant aux barrières linguistiques qu'à la distance culturelle (DOUYON, 1981; STRAND et JONES, 1983).

En bref, de l'ensemble des facteurs étudiés, il ressort que les modes d'intégration ne sont pas uniformes et que, compte tenu de leur niveau d'instruction et de leurs connaissances linguistiques, la majorité des femmes immigrées semblent choisir pour leurs enfants des modes d'éducation qui s'ajustent harmonieusement à ceux de la société environnante. Cependant, l'accumulation de facteurs tels que l'allophonie, la sous-scolarisation et la visibilité, particulièrement dans les milieux économiquement faibles, peuvent alourdir de façon considérable les tâches maternelles relatives à l'éducation des enfants.

4. *Les pratiques éducatives des mères immigrées de milieux économiquement faibles*

Pour élever leurs enfants, les parents immigrants de milieux économiquement faibles⁷ semblent utiliser des méthodes considérées beaucoup plus sévères que celles de la société d'adoption. Dans les familles biparentales les relations parents-enfants ne sont pas toujours égalitaires et l'autorité suprême est assumée par le père. À la maison, l'enfant est souvent élevé pour accepter sans discussion l'autorité paternelle, le respect des aînés ainsi que les us et coutumes valorisés par les parents (PAINCHAUD et POULIN, 1988, p. 173; DOUYON, 1981, p. 106).

Par ailleurs, les distances culturelles dans les pratiques de scolarisation semblent plus évidentes chez les familles à faibles revenus provenant de sociétés en voie de développement ou de régions rurales. Les études sur cette question indiquent que par rapport aux mères québécoises, les immigrées du Tiers-Monde d'immigration récente situent l'émergence des habiletés de l'enfant à un âge plus tardif. De plus, elles sont davantage centrées vers les relations sociales au sein du groupe et entretiennent à l'égard de l'école et de la socialisation une vision plus traditionnelle. Ces observations peuvent conduire les chercheurs ou les praticiens « à craindre des carences de

7. Voir à ce sujet les articles parus dans la revue *P.R.I.S.M.E.*, 1, 2, 1990, en particulier ceux de TOURIGNE et BOUCHARD, SABATIER *et al.*, EUSTACHE et OUELLET. Voir aussi l'article de Marie JACQUES, dans *Apprentissage et Socialisation*, 12, 4, 1989.

stimulations et des risques d'inadaptation, en raison des attitudes parentales considérées comme trop rigides» (SABATIER, 1991, p. 168).

D'autre part, les enfants issus de ces milieux réussissent fort bien à l'école comme le prouvent les études sur les enclaves américaines (PORTES et MANNING, 1985) et sur la population immigrée du Canada (RICHMOND et KALBACH 1981, p. 358). En fait, très souvent, les enfants issus des familles ouvrières immigrées exercent des professions libérales ou d'un rang supérieur à celui des parents. D'autres recherches sur les enfants immigrés des milieux défavorisés, fréquentant les écoles de Montréal, font ressortir que leurs performances sont «semblables ou supérieures à celles d'autres étudiants et que leurs taux de passage et de réussite au collège est plus élevé (Conseil scolaire de Montréal, 1991 : 66-67).

Parmi les problèmes signalés comme étant des sources de stress pour la mère en regard des habitudes de soins et des pratiques éducatives, on peut mentionner: la pauvreté, la dislocation de la famille, les conflits de génération et surtout la remise en question de compétences maternelles par la société d'accueil. Des études récentes laissent entrevoir que les relations entre parents et enfants immigrés sont souvent «sur-problématisées». Selon MEINTEL (1991, p. 11), «... on a tendance à pointer l'Autre comme source de problèmes sociaux, biais facilité par le concept de la "modernité" selon lequel les parents immigrés représentent la tradition arriérée qui doit céder forcément à la "modernité" connue par leurs enfants dans la société dite "d'accueil"». Comme l'indique Sabatier, «Le modèle idéal du "bon parent" qui ressort implicitement de ces études est conforme aux valeurs et attentes des groupes majoritaires» (SABATIER, 1990, p. 172). Il s'avère donc essentiel d'effectuer des études, notamment de type longitudinal, qui permettront de faire ressortir les effets positifs et négatifs de ces pratiques éducatives.

L'exemple le plus pertinent que l'on pourrait donner est celui de l'enfant-ressource à la maison. Au cours de la période d'insertion, l'enfant constitue un lien majeur des parents avec les divers secteurs de la société d'adoption. Ses besoins (alimentaires, soins de garde, de loisir, éducation) stimulent les contacts des parents avec la société d'accueil. Cette situation générale prend des allures toutes particulières lorsqu'il s'agit de familles allophones évoluant dans des milieux économiquement faibles. Elle peut se produire autant dans les communautés ethnoculturelles où la mère est moins exposée au monde extérieur (équipement communautaire dans la langue d'origine et ghettos d'emploi) que dans les familles dispersées où la mère est isolée.

C'est ainsi que l'enfant, souvent la fille, est mis à contribution dès le plus jeune âge pour exécuter des tâches domestiques ou du travail rémunéré. Il s'agit bien souvent d'un modèle culturel transposé selon les schémas traditionnels de solidarité et d'échanges qui rapprochent les générations. Les plus jeunes participent aux menus travaux alors que les plus âgés constituent parfois le principal soutien de la mère: lorsqu'elle travaille à domicile, ils participent aux tâches mineures du travail rémunéré et lorsqu'elle travaille à l'extérieur, ils gardent leurs cadets après l'école. Les

enfants deviennent très souvent les principaux interprètes de leur mère allophone et sont parfois appelés à l'assister dans des situations complexes pour leur âge comme les accompagner chez les dispensateurs de services, remplir des formulaires administratifs. Ces rôles où s'entremêlent les clivages selon le sexe, l'âge, les jeux et les activités quotidiennes peuvent avoir des effets sur l'intégration de la mère et de l'enfant. Ces rôles peuvent être perçus par la société d'adoption (école, centre de loisirs, voisinage) comme comportant des risques pour l'adaptation des enfants. Pour mieux en comprendre les effets, il y aurait peut-être lieu d'examiner davantage leur influence sur : le développement précoce de l'autonomie, du sentiment de solidarité et d'estime de soi chez l'enfant ; les relations mère-enfant (rapprochement ou conflit) et la dévaluation du rôle maternel (perte de sa fonction régulatrice) ; l'adaptation de la mère ou de ses remplaçantes (grand-mère, tantes, etc.).

La socialisation et la mobilité sociale

Dans le processus de socialisation en situation d'immigration, il faut aussi se demander quels sont les mécanismes d'inculcation des valeurs et des modèles culturels qui permettent de maintenir chez l'enfant un haut niveau d'aspirations professionnelles. Ces aspirations, orientées vers l'ascension sociale au moyen de l'éducation, proviennent généralement de la force de motivation des parents. Elles s'inscrivent dans le cadre de la « culture d'immigration » qui indique à l'enfant ce qu'il doit devenir (compétences à acquérir, idéaux à atteindre) et dont les résultats témoignent de la compétence des parents. En cela les immigrants rejoignent des objectifs de la société d'accueil. Cette convergence apparaît comme un élément fondamental de l'insertion harmonieuse de la deuxième génération.

Les avis de tous les chercheurs coïncident sur ce point : les parents immigrés, quelle que soit leur origine, (allemandes, italiennes, haïtiennes, etc.), poussent leurs enfants et exercent des pressions dans le but de les orienter vers l'ascension sociale.⁸

C'est à la mère que revient la tâche principale de transmettre ces aspirations, de forger chez l'enfant, dès son plus jeune âge, ces idéaux à atteindre. Considérée à la fois comme principal agent d'intégration et comme gardienne de la culture, elle assume ce double rôle, parfois contradictoire, en donnant priorité à la scolarisation des enfants. Plusieurs témoignages de femmes (LABELLE *et al.*, 1987 : 246-247) révèlent cette détermination : leurs enfants (et en particulier leurs filles) ne prendront pas le chemin de l'usine. Même sous-scolarisées, elles mettront beaucoup d'espoir dans le système scolaire comme moyen de promotion des enfants et les inciteront à une carrière dans une profession libérale (LÉVY, 1977 ; PIRES, 1973 ; LAPERRIÈRE, 1986 ; ASSIMOPOULOS, 1983). L'adaptation des modèles éducatifs va donc dans le

8. Voir à cet égard les diverses études réalisées dans le cadre de la mise en vigueur de la loi 101 (CAPON, 1974 ; PAINCHAUD et POULIN, 1983 ; ASSIMOPOULOS, 1983).

sens de la tradition culturelle du groupe d'appartenance. Dans cette perspective la mère immigrée préférera et adoptera les éléments de la société d'accueil qui lui paraîtront nécessaires pour atteindre ses objectifs de socialisation. Ces efforts se traduisent de façon importante dans les projets des jeunes écoliers immigrés. Le désir d'aller à l'université est particulièrement important chez les jeunes provenant du Tiers Monde et il se manifeste de façon plus évidente chez les filles (M.E.Q., M.C.C.I., 1991)⁹. Les aspirations et les attitudes de ces jeunes filles à l'égard de la promotion de l'égalité entre les deux sexes illustrent le rôle crucial de la socialisation comme facteur de changement social (LAPERRIÈRE, 1990, p. 28).

Les objectifs de promotion et de mobilité sociale des immigrants, bien connus des sociologues, sont associés à diverses théories relatives à l'insertion : assimilation structurelle et culturelle, « melting pot », enclaves, etc. Mais il est pertinent de se demander comment cette théorie de la « réussite », de la mobilité sociale, qui a eu des effets certains sur l'intégration des enfants mais aussi sur celle des travailleurs masculins, a pu se concrétiser dans le cas des femmes. Si, d'une part, celles-ci apparaissent comme les principales artisanes de la socialisation, toutes dévouées à leur progéniture, il semble clair, d'autre part, d'après leur situation économique, qu'elles n'ont pas toujours bénéficié de cette ascension sociale, particulièrement au sein des communautés ethnoculturelles. Les analyses des données sur les mères et femmes immigrées en général en 1981 et 1986 vont dans ce sens. Ainsi, en 1986, le revenu moyen des femmes établies au Québec avant 1961 représentait globalement 56 % de celui des hommes immigrés (15 470,00 \$ contre 28 282,00 \$). Parmi elles, les Sud-Européennes, fortement concentrées sur le plan culturel, ne bénéficiaient que d'un revenu moyen de 11 682,00 \$ qui était systématiquement inférieur à celui des autres immigrées arrivées durant la même période. (LAMOTTE, 1990.)

De plus, qu'elles travaillent au foyer ou à l'usine, ces femmes sont toujours surreprésentées parmi les personnes qui ne peuvent communiquer avec l'ensemble de la société par manque de connaissances linguistiques. Celles qui travaillent à l'extérieur se trouvent cantonnées dans les mêmes secteurs d'activité économique depuis leur arrivée. (PAINCHAUD et POULIN, 1983.)

*

* *

Ce tour d'horizon de la littérature et des données disponibles ne rend évidemment pas compte de tous les éléments et facettes qui caractérisent la problématique de la reproduction sociale en situation d'adaptation à la société d'accueil. Il montre par contre la présence, dans la population féminine immigrée, d'un groupe dont les conditions d'existence s'écartent de la tendance générale et pour qui la tâche de la reproduction sociale paraît particulièrement complexe et paradoxale. Le clivage

9. Les taux des écolières qui ont l'intention d'aller à l'université se répartissent comme suit : Moyen-Orient et Afrique du Nord, 70 % ; Asie, 64 % ; Amérique latine, 63 % ; Québec anglophone, 55 % ; Antilles, 53 % ; Québec francophone, 46 % (M.E.Q. et M.C.C.I., 1991, p. 81).

traditionnel des rôles entre les sexes, les mécanismes structurels des modes d'intégration et les barrières culturelles laissent entrevoir la tendance des mères à transposer le projet de promotion sociale à leur progéniture. Finalement les objectifs altruistes qu'elles se fixent et les stratégies de socialisation qu'elles utilisent laissent entrevoir une conception de la reproduction sociale fondée sur des valeurs qui rapprochent les Québécoises de toutes les origines.

Aleyda LAMOTTE

BIBLIOGRAPHIE

- ASSIMOPOULOS, Nadia, « Dynamique ethnique et évolution socio-politique du Québec: le cas de la 1983 population grecque de Montréal », *Sociologie et Sociétés*, XV, 2: 105-106.
- BLANC, Bernadette *et al.*, « Quartiers multi-ethniques et politiques familiales: la garde des jeunes enfants 1989 d'âge scolaire », *Revue internationale d'action communautaire*, 21, 61.
- BIRD, Florence, *La situation de la femme au Canada*, Rapport de la Commission royale d'enquête, 1973 Ottawa, Information Canada, 540 p.
- BOYD, Monica, *Les immigrantes au Canada: profils et politiques*, Ottawa, Emploi et Immigration 1987 Canada, 61 p.
- BOYD, Monica, *Les femmes immigrées et les politiques d'intégration*, Paris, O.C.D.E., 15 p. 1991
- CAPON, Paul, *Conflits entre les néo-Canadiens et les francophones de Montréal*, Québec, Presses de 1974 l'Université Laval, 288 p.
- Conseil scolaire de l'Île de Montréal, *Les enfants de milieux défavorisés et ceux des communautés 1991 culturelles*, Mémoire sur la situation des écoles des commissions scolaires de l'Île de Montréal, Montréal, 105 p.
- DANDURAND, Renée B., « Famille du capitalisme et production des êtres humains », *Sociologie et 1981 Sociétés*, XIII, 2: 95-111.
- DANDURAND, Renée B., « Une politique familiale: enjeux et débats », *Recherches sociographiques*, 1987 XXVIII, 2 et 3: 349-369.
- DA ROSA, Victor et Antonio ALPHAO, *Les Portugais au Québec; éléments d'analyse socio-culturelle*, 1979 Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 309 p.
- DE DEVOS, G., « Identité ethnique et statut de minorité », dans: Pierre Tap (dir.), *Identités collectives et 1980 changements sociaux*, Toulouse, Privat.
- DOUYON, Emerson, *Les jeunes Haïtiens et la justice des mineurs au Québec*, Actes du colloque sur les 1981 enfants des immigrants haïtiens en Amérique du Nord, Montréal, Centre de recherches Caraïbes, 106 p.
- Emploi et Immigration Canada, *Le programme d'immigration*, Ottawa, 253 p. 1970
- Emploi et Immigration Canada, *Consultations sur les niveaux d'immigration au Canada de 1988 à 1990*, 1987 Ottawa.
- GAUTHIER, Anne H., *Quand les différences sont négligées: fécondité différentielle et projection de la 1988 population*, colloque de l'Association internationale des démographes de langue française, Montréal, 16 p.

- GAUTHIER, Anne H., «À propos de la différence de fécondité entre le Québec et l'Ontario», *Cahiers québécois de Démographie*, 18, 1: 185-193.
- GEORGE, M.V. et B. RAM, «Immigrant Fertility Patterns in Canada 1961-1986», *International Migration*, 28, 4: 413-426.
- GRAVEL, Sylvie, «Les nouvelles mères immigrées», Actes du colloque sur la condition des femmes immigrantes, *En savoir davantage*, Montréal, Centre des femmes de Montréal, 35-36.
- GREENGLASS, E.R., «A comparison of maternal communications style between immigrant Italian and second generation Italian women living in Canada», *Journal of cross-cultural psychology*, 3: 185-192.
- GUTIERREZ, J. et A.J. SAMEROF, «Acculturation and effects on Mexican-American parent's concepts of child development», *Child development*, 59: 250-255.
- GUTIERREZ, J. et A.J. SAMEROF, «Determinants of complexity in Mexican-American and Anglo-American mother's conception of child development», *Child development*, 61: 384-394.
- JUTEAU-LEE, Danielle, «La production de l'ethnicité ou la part réelle de l'idéal», *Sociologie et sociétés*, 1983, XV, 2: 39-54.
- JUTEAU, Danielle et Barbara ROBERTS, «Ethnicity and femininity: après nos expériences», *Études ethniques au Canada*, XIII, 1: 1-20.
- LABELLE, Micheline; Marianne KEMPENEERS *et al.*, «La nouvelle double journée de travail des femmes immigrantes au Québec», *Revue internationale d'action communautaire*, 13, 54: 33-45.
- LABELLE, Micheline, Marianne KEMPENEERS *et al.*, «Immigrées et ouvrières: un univers de travail à composer», *Cahiers de recherche sociologique*, 2, 2: 9-47.
- LABELLE, Micheline, Geneviève TURCOTTE *et al.*, *Histoires d'immigrées: itinéraires d'ouvrières colombiennes, grecques, haïtiennes et portugaises de Montréal*, Montréal, Boréal, 275 p.
- LACHAPPELLE, Réjean, «Évolution des différences de fécondité entre les groupes linguistiques au Canada», *Tendances sociales canadiennes*, Ottawa, Statistique Canada.
- LAMOTTE, Aleyda, *Les femmes immigrées et leur intégration à la société québécoise*, Montréal, 1990, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, 165 p. (Document de travail.)
- LAMOTTE, Aleyda, *Les autres Québécoises*, Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, 85 p.
- LAMOTTE, Aleyda, *Les femmes parrainées de la catégorie de la famille*, Montréal, Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration, 30 p.
- LAOSA, L.M., «Maternal behavior: sociocultural diversity in modes of family interaction» dans R.W. Henderson, (dir.), *Parent-child interaction: Theory research and prospects*, New York, Academic Press, 125-167.
- LAPERRIÈRE, Anne, *L'intégration socio-scolaire des enfants immigrants dans les écoles des milieux socio-économiquement faibles: une recherche exploratoire*, Montréal, Conseil scolaire de Montréal.
- LAPERRIÈRE, Anne *et al.*, «L'identité québécoise et les jeunes», *Impressions*, 8, 1990.
- LAROSE, Serge, Micheline LABELLE et Victor PICHÉ, «Émigration et immigration: les Haïtiens au Québec», *Sociologie et Sociétés*, XV, 2: 73-88.
- LASRY, Jean-Claude et Mario FRÉDÉRIK, «Structure familiale et pouvoir conjugal dans les familles haïtiennes de Montréal», *Études ethniques au Canada*, XVIII, 2: 150-157.

- MEINTEL, Dierde, *Identité et groupe ethnique: Quelques réflexions*, Université de Montréal, 1991
Département d'anthropologie et GRES.
- MESSIER, Suzanne et Aleyda LAMOTTE, *Les femmes immigrantes et la monoparentalité*, Québec, Conseil 1986
du statut de la femme et ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration
(document non publié).
- MICHEL, Andrée, *Sociologie de la famille et du mariage*, Paris, Presses universitaires de France, 264 p.
1978
- Ministère de l'Éducation et ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, *Comportements,*
1991 *besoins et préoccupations des élèves de 3^e et 5^e secondaire de l'Île de Montréal selon leurs*
origines ethniques, Québec, 91 p.
- Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, *Rôle de l'immigration internationale et*
1990 *l'avenir démographique du Québec*, Québec, Gouvernement du Québec, 77 p.
- MOROKVASIC-M., Mirjana, «Femmes immigrées en France et en Europe francophone: bilan et
1989 prospectives», Actes du séminaire scientifique sur les tendances migratoires actuelles et
l'insertion des immigrants dans les pays de la francophonie, ministère des Communautés
culturelles et de l'Immigration, 211-218.
- O.C.D.E., *L'intégration des femmes dans l'économie*, Paris, Organisation de coopération et de
1985 développement économique, 203 p.
- O.C.D.E., *Les migrations*, Paris, Organisation de coopération et de développement économique, 31-44.
1990
- PAINCHAUD, Claude et Richard POULIN, «Italianité, conflit linguistique et structure du pouvoir dans la
1983 communauté italo-québécoise», *Sociologie et sociétés*, XV, 2: 89-104.
- PAINCHAUD, Claude et Richard POULIN, *Les Italiens au Québec*, Hull, Les Éditions Asticou, 231 p.
1988
- PIRES, Fatima, *The adjustment Problems of the Portugese mother*, Toronto, Ontario Ministry of Culture
1973 and Discrimination Multicultural Development Branch, 13 p.
- PORTES, Alejandro et Robert MANNING, «Immigrant enclaves: an analysis of the labor market
1980 experiences of Cubans in Miami», *American Journal of Sociology*, 86, 2: 295-319.
- PORTES, Alejandro et Robert MANNING, «L'enclave ethnique: réflexions théoriques et études des cas»,
1985 *Revue internationale d'action communautaire*, 14, 54: 45-61.
- RACINE, Michèle et al., *La femme parrainée de la catégorie de la famille*, Montréal, Conseil des
1988 Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, 142 p.
- RAMIREZ, Bruno, *Les premiers Italiens de Montréal*, Montréal, Boréal Express, 136 p.
1984
- RICHMOND, Anthony et Warren KALBACH, *Degré d'adaptation des immigrants et leurs descendants*,
1981 Ottawa, Statistique Canada, 99-761F, 513 p.
- SABATIER, Collette, «Les relations parents-enfants dans un contexte d'immigration, ce que nous savons
1991 et ce que nous devons savoir», *Santé mentale au Québec*, XVI, 1.
- SPENCER, M.B. et Adam C. MARKSTROM, «Identity process among racial and ethnic minority children in
1990 America», *Child Development*, 61: 290-310
- STRAND, P. et W. JONES, «Health service utilisation by Indochinese Refugees», *Medical Care* 21, 11:
1983 1090-1096.
- VANDELAC, Louise et al., *Du travail et de l'amour: les dessous de la production domestique*, Montréal,
1985 Éditions Saint-Martin, 416 p.
- WILSON, M.N., «The block extended family: an analytical consideration», *Development Psychology*,
1986 22: 246-258.